

LA FAUTE AUX HORMONES...

Septembre 2024

Au retour de congé de maternité, il apparaît que **trop de femmes chez Capgemini** subissent des pressions, pouvant aller jusqu'à oublier l'entretien de retour de congé de maternité ou transformer cet entretien obligatoire en "entretien disciplinaire" ou en une discussion informelle imposant quelques directives non tracées.

Les salariées concernées pâtiraient de différentes pressions, du style une mission à plus de 2 heures du domicile, la promotion promise reportée ou une mise en place d'un PRPA (Plan de Retour de la Performance Attendue)... Ce qui nous est remonté ressemble fort à une "chasse aux sorcières".

Bref, la situation pour certaines femmes est compliquée voir dramatique, pour la seule et unique raison : **la maternité !** Serions-nous en cours de régression sur nos droits et nos acquis ?

Pour rappel, la grossesse, l'accouchement et le retour de maternité sont sanctuarisés par la loi mais cela ne semble pas gêner certaines personnes de l'encadrement chez Capgemini.

Et la loi est très claire à ce sujet, article L1225-4 du code du travail : "Aucun employeur ne peut rompre le



contrat de travail d'une salariée lorsqu'elle est en état de grossesse... ainsi que pendant les 10 semaines suivant l'expiration de ses congés pris pour la maternité."

La loi a prévu qu'à l'issue du congé maternité, la salariée est réintégrée dans son précédent emploi ou un emploi similaire. Cette évidence est confirmée par la Cour de cassation qui prévoit que "c'est à l'employeur de fournir du travail au salarié qui se tient à sa disposition." La protection existe donc, nous devons **exiger l'application de nos droits et renforcer nos acquis.**

Les hormones ne peuvent en aucun cas être un prétexte de changement de poste, de comportement de la hiérarchie ou de mise à l'écart... Une salariée ne devient pas "incompétente" en quelques mois d'absence !

Capgemini doit trouver des missions aux femmes en

retour de congés de maternité en adéquation avec leur poste précédent.

La discordance, entre Capgemini qui met sous pression ou menace de licencier les jeunes mamans, avec le gouvernement Macron qui lui réclame "le réarmement démographique de la France", est révélatrice de notre époque ! Ça suffit !

La procréation n'est ni un argument politique, ni une maladie, ni une variable d'ajustement..."Foutez donc la paix à nos utérus !"

Si durant l'entretien à votre retour de maternité vous constatez que le sujet n'est PAS le retour de maternité ou n'est pas bienveillant, interrompez l'entretien pour demander à vous faire assister. **C'est votre droit !** Et si des missions complètement inadaptées vous sont imposées ou que vous êtes convoquées à un entretien préalable à licenciement ou à sanction, ne vous laissez pas faire !

**CONTACTEZ-NOUS,
CONTACTEZ LA CGT
CAPGEMINI.**

**ET QUELLE QUE
SOIT LA SITUATION,
NE RESTEZ PAS
ISOLEE !**

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

**#ONESTLACGT
LACGTAP.ORG**

 lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr

 @CGT_Capgemini

 @CGT_Capgemini

 [linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini](https://www.linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini)

 LAcgt Capgemini

 <https://t.me/lacgtcapgemini>